

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 26 septembre 2011

Compte rendu approuvé en Conseil d'Administration du 12/12/2011

Présents :

> Membres fondateurs :

- UPEMLV : Francis GODARD (avec procuration de Christian SOIZE), Gilles ROUSSEL
- École des Ponts ParisTech : Philippe COURTIER, Gilles ROBIN, Serge PIPERNO
- UPEC : Simone BONNAFOUS (avec procuration de Suzanne PONTIER), Luc HITTINGER
- ESIEE Paris : Dominique PERRIN
- IFSTTAR: Hélène JACQUOT-GUIMBAL
- ENVA : Jean-Paul MIALOT
- CNRS : Guy MÉTIVIER

> Personnalité qualifiée : Bernard SAINT-GIRONS

> Membres associés :

- CSTB : Hervé CHARRUE
- ENSA VT : Alain DEREY
- EIVP : Régis VALLEE
- ESTP : Florence DARMON
- IGN/ENSG : Jean-Philippe LAGRANGE représentant Patrice PARISÉ

> Personnels enseignants et chercheurs : Florence BOURILLON (avec procuration de Guy BONNET)

> Personnels de l'EPCS : Auziria MENDES

> Invités permanents :

- Rectorat : William MAROIS, recteur de Créteil, chancelier des universités
- MEDDTL : Patrice BUESO, représentant le secrétariat général

> Invités :

- UPE : Benoît LESAFFRE, vice-président
- UPE : Micheline BARTHOUT, vice-présidente formation
- UPE : Bernard LAPEYRE, directeur du département des études doctorales
- UPE : Nelly TOCKO, agent comptable
- UPE : Monika BLANC, affaires générales
- UPEC : Bernard JACQUET, directeur recherche/valorisation de l'UPEC.
- Rectorat : Mathieu BOUCHERON

Absents/excusés :

- Pôle de compétitivité Advancity : Thierry DELARBRE
- INA : Mathieu GALLET
- ENSA Paris-Belleville : Jean-Pierre BOBENRIETHER
- ENSA Paris-Malaquais : Nasrine SERAJI
- ANSES : Marc MORTUREUX

- INSERM : Alain SYROTA, représenté par Thierry Damerval, qui donne procuration à B. Saint-Girons
- UPE : Marcel PARIAT
- Doctorants
- : Stanislas HENRION

Le Président ouvre la séance à 11heures. Il accueille Guy Métivier qui représente Alain Fuchs, président du CNRS, et exprime les regrets de Thierry Damerval, représentant André Syrota, président de l'INSERM, qui n'a pu se libérer et a adressé une procuration.

Point n°1 : Approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 30 mai 2011

Le compte-rendu du CA du 30 mai 2011 est adopté à l'unanimité.

Point n°2 : Approbation du compte rendu du Conseil d'administration extraordinaire du 19 septembre 2011

Le compte-rendu du CA extraordinaire du 19 septembre 2011 est adopté à l'unanimité.

Point n°3 : Décision budgétaire modificative n°2

Le conseil d'administration valide à l'unanimité les résultats de la consultation électronique effectuée le 28 juin 2011 par laquelle les administrateurs autorisent Université Paris-Est à gérer en ressources affectées les crédits alloués aux labex Bézout, Futurs Urbains et SITES.

La DBM 2 inscrit ces crédits en recettes et dépenses pour un montant total de 1 350 000 € répartis comme suit : Bézout, 250 000 € ; Futurs-Urbains, 450 000 € ; SITES, 650 000 €. Un tableau présentant l'exécution du budget au 31 août 2011 est distribué aux administrateurs en application du dispositif de suivi mis en place à leur demande.

Point n°4 : Adoption des statuts de la SATT « Ile de France Innov »

Après présentation et discussion des documents soumis à délibération, le conseil d'administration approuve à l'unanimité :

- les statuts de la société Ile-de-France-Innov constituée sous forme de société anonyme simplifiée,
- la liste des actionnaires et la part de capital à chacun,
- le modèle de contrat bénéficiaire.

Bernard Saint-Girons souligne qu'il convient de se montrer vigilant sur ce dossier car le processus des SATT donne lieu à un suivi minutieux de la part des ministères. D'ores et déjà les statuts initialement envisagés ont fait l'objet d'amendements notamment destinés à garantir les droits de l'actionnaire B (CDC) aussi bien s'agissant de la garantie de sa participation minimale(33%) que pour le quorum requis pour délibérer valablement.

Dans l'attente de l'adoption des statuts définitifs, la contribution de 118 800 euros qui correspond à la part réservée au PRES n'a pas été inscrite dans la DBM 2 présentée à ce conseil. Ce point sera traité lors d'un prochain conseil d'administration.

Point n°5 : Projet de révision des statuts du PRES

La révision des statuts du PRES correspond à un moment clé de la vie du PRES.

Les statuts révisés ont pour objet d'ajouter à la liste des membres du PRES l'Inserm et du CNRS en qualité de fondateurs, renforçant sa dimension scientifique et sa visibilité, de favoriser l'appropriation des thématiques du PRES dans les établissements, d'ouvrir le PRES sur son environnement économique et social ou encore d'asseoir son ancrage territorial.

Le nombre des personnalités qualifiées, des représentants des membres associés qui siègeront par référence aux thématiques des nouveaux pôles, des représentants des enseignants-chercheurs et doctorants au conseil d'administration est accru. Des représentants d'entreprise et d'associations au nombre de quatre seront désignés pour assurer une représentation des milieux socio-économiques. Le président du Conseil régional Ile-de-France disposera également d'un siège en qualité de personnalité qualifiée.

Parallèlement la gouvernance d'Université Paris-Est est refondée avec la création :

- d'un « comité exécutif » pour la mise en œuvre des orientations stratégiques,
- d'un « sénat académique », force de proposition,
- d'un « comité consultatif scientifique international », nouvelle dénomination du « conseil scientifique » figurant dans les statuts actuels.

Le conseil d'orientation stratégique est maintenu et appelé à jouer désormais pleinement son rôle.

Un document de travail est présenté, qui fait suite aux orientations délibérées lors du conseil d'administration du 30 mai 2011.

L'architecture proposée est validée et plusieurs amendements suggérés. Il est demandé au Président de les intégrer pour finalisation du projet après concertation. Ce projet sera soumis aux administrateurs par voie électronique dont les résultats seront communiqués au conseil d'administration du 12 décembre 2011

Point n°6 : questions diverses

Les demandes de candidature pour devenir membre associé au PRES seront étudiées lors de la prochaine séance du conseil d'administration. Benoît Lesaffre, vice-président, rapportera sur ces demandes.

La réunion est levée à 12h40.

La prochaine séance du CA est prévue le 12 décembre 2011, de 11h à 13h.